Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1999)

Heft: 122

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouveau:

Nouveau:

Couverture améliorée

couverture ambulatoire

des frais de médecine



Assurance maladie internationale

INTERNATIONAL SWISS MEDICAL

- ✓ Couverture privée en cas de maladie et d'accident. Frais hospitaliers couverts à 100%, frais ambulatoires à 90%, option dentaire à 75%
- ✓ Libre choix du médecin, de l'hôpital et de la clinique
- ✓ Couverture garantie à vie et dans le monde entier
- ✓ Service d'urgence multilingue 24h sur 24
- ✓ Partenaire de la Rentenanstalt/Swiss Life et des caisses maladies Intras et Sanitas

ASN, Advisory Services Network AG

Seestrasse 353, CH-8038 Zurich-Wollishofen Tél.: (41) 1 / 284 37 86 Fax: (41) 1 / 284 37 46 Internet: http://www.asn.ch

Sommaire

VOTATIONS DU 13 JUIN Les chiffres canton par canton

HISTOIRE La mort de la princesse Diana était-elle un déjà vu historique ? Un jeune chercheur zurichois raconte comment la mort d'Astrid de Belgique a ému le monde entier, plus de soixante ans avant le drame du pont de l'Alma.

MÉDIAS Ringier à flot : le premier groupe de presse suisse poursuit son expansion en misant sur l'étranger.

DIRECT Le meeting aérien de La Ferté-Alais accueillait cette année quelques coucous suisses pour une présentation de haut vol.

ROUTE DES VINS Notre trilogie vinicole s'achève en pays vaudois, par une sélection de bonnes bouteilles vaudoises et un itinéraire de choix pour redécouvrir l' « émeraude du Léman ».

LES GENS Rencontre avec les étudiants du pavillon suisse de la Cité Universitaire.

EXPO Visite privée du trois pièces de Pipilotti Rist au Musée d'art moderne de Paris.

JAZZ Malcolm Braff ou un pianiste apatride chez Blue note.

Dans un parc enchanteur, venez découvrir le plus beau circuit ferroviaire d'Europe



Situé à l'embouchure du Rhône, SWISS VAPEUR PARC vous offre les attractions de l'un des plus prestigieux circuits miniatures d'Europe. Dans un parc verdoyant et aménagé de 16000m², plusieurs dizaines de locomotives à vapeur vous invitent à venir rêver au royaume fascinant du rail. SWISS VAPEUR PARC, pour les petits et les grands, un paradis modèle réduit!

OUVERTURE

du 13.5. au 19.9.99 chaque jour de 10h à 18h du 20.9. au 1.11.99 chaque après-midi de 13h30 à 18h et week-end de 10h à 18h

TARIFS Adulte

Adulte FF 40.-Famille / Groupe FF 30.-Course d'école FF 24.-

Swiss Vapeur Parc CH-1897 Le Bouveret Tél. 0041 24-481 44 10 Fax 0041 24-481 54 70 www.Swissvapeur.ch



Une réduction
de FF 10.sur le prix
d'entrée est
accordée à
chaque personne
munie de ce bon